CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

REPENSER LE SYSTÈME CANADIEN D'INFORMATION SUR L'ÉNERGIE : LES MODÈLES DE COLLABORATION DANS UNE ÉCONOMIE FONDÉE SUR LES DONNÉES

Rapport du Comité permanent des ressources naturelles

James Maloney, président

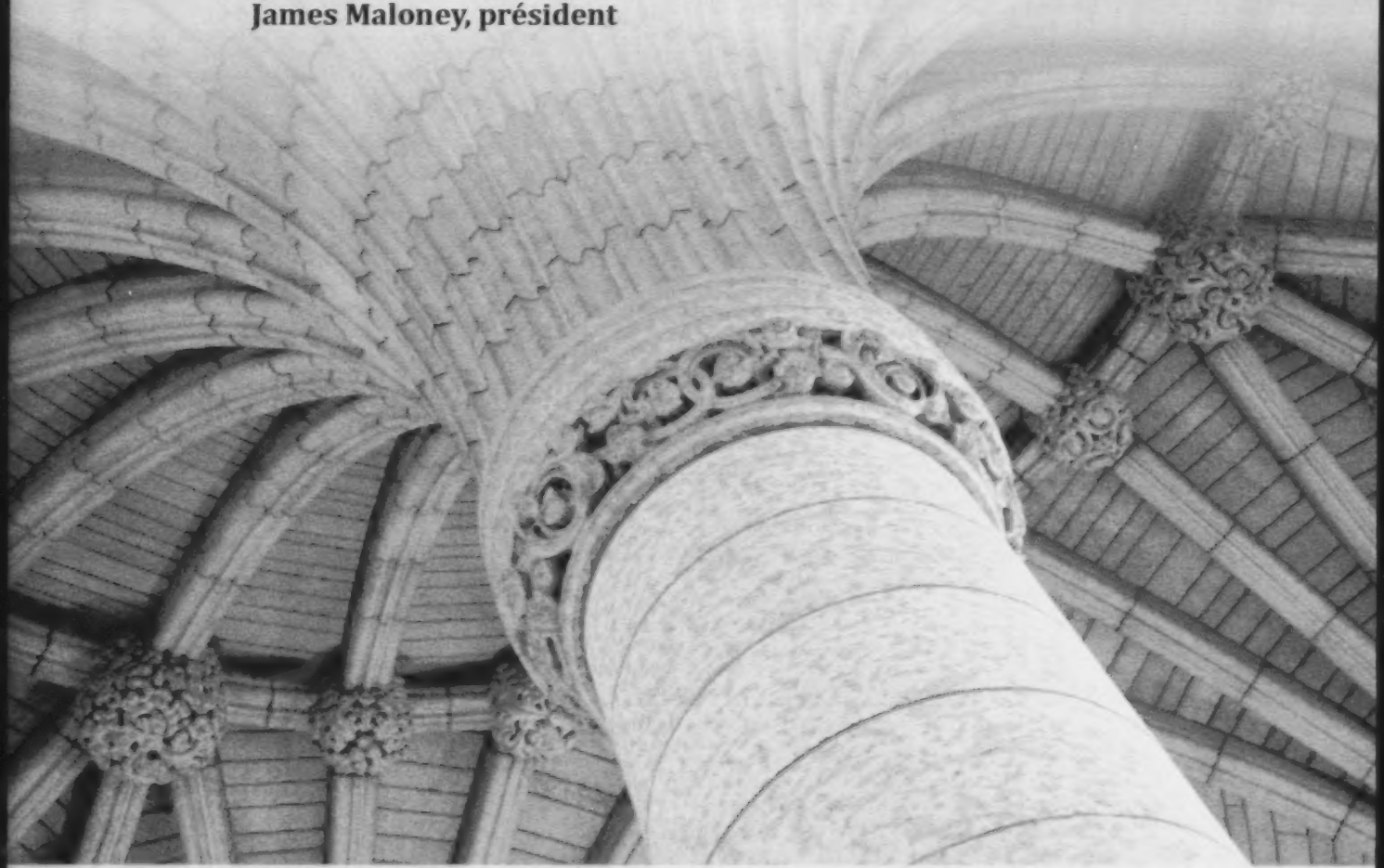

OCTOBRE 2018
42e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à
l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

REPENSER LE SYSTÈME CANADIEN D'INFORMATION SUR L'ÉNERGIE : LES MODÈLES DE COLLABORATION DANS UNE ÉCONOMIE FONDÉE SUR LES DONNÉES

Rapport du Comité permanent des ressources naturelles

Le président
James Maloney

OCTOBRE 2018

42e LÉGISLATURE, 1re SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLES

PRÉSIDENT

James Maloney

VICE-PRÉSIDENTS

Shannon Stubbs

Richard Cannings

MEMBRES

Ted Falk

T.J. Harvey

L'hon. Kent Hehr

Paul Lefebvre*

Jamie Schmale

Marc Serré

Geng Tan

Nick Whalen

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Maxime Bernier

John Brassard

Sean Casey

Michael Cooper

Ali Ehsassi

Doug Eyolfson

Peter Fragiskatos

Garnett Genuis

Kim Rudd*

Bob Saroya

Sonia Sidhu

Pam Goldsmith-Jones

Gord Johns

Majid Jowhari

Robert Kitchen

Wayne Long

Phil McColeman

L'hon. Mary Ng

Jean-Claude Poissant

Karine Trudel

Dan Vandal

Kevin Waugh

---

* Membre sans droit de vote, conformément à l'article 104(5) du Règlement

GREFFIERS DU COMITÉ

Marc-Olivier Girard

Jubilee Jackson

Evelyn Lukyniuk

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
Service d'information et de recherche parlementaires

Jesse Good

Sophie Leduc

Mohamed Zakzouk

LE COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLES

a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié la situation actuelle et future des données nationales sur l'énergie et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire 1

Liste des recommandations 3

REPENSER LE SYSTÈME CANADIEN D'INFORMATION SUR L'ÉNERGIE : LES MODÈLES DE COLLABORATION DANS UNE ÉCONOMIE FONDÉE SUR LES DONNÉES 5

A. Introduction : Valeur des données sur l'énergie 5

B. Le(s) système(s) d'information sur l'énergie au Canada 7

C. Vers un guichet unique de l'énergie au Canada 14

Annexe A : Liste des témoins 19

Annexe B : Liste des mémoires 23

Demande de réponse du gouvernement 25

Opinion supplémentaire du Nouveau Parti Démocratique du Canada 27

SOMMAIRE

En matière d'énergie, le Canada doit pouvoir compter sur des données à jour, exactes et fiables qui servent de base à des discussions, des politiques et des décisions d'affaires fondées sur les faits en ce qui concerne le secteur de l'énergie et son incidence sur l'économie, la société et l'environnement. La demande pour des données sur l'énergie croît constamment en raison des progrès rapides dans le secteur canadien de l'énergie, y compris l'avènement et le développement de technologies nouvelles, la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone et une plus grande participation publique aux politiques et aux décisions sur l'énergie. L'amélioration des données sur l'énergie est un objectif national, auquel ont souscrit toutes les provinces et tous les territoires dans le cadre de la Stratégie canadienne de l'énergie de 2015.

Étant formé d'une vaste communauté d'utilisateurs et de collecteurs de données, le système canadien d'information sur l'énergie est décentralisé. À lui seul, le gouvernement fédéral produit des données sur l'énergie par l'intermédiaire de quatre ministères ou organismes, à savoir Statistique Canada, Ressources naturelles Canada, l'Office national de l'énergie et Environnement et Changement climatique Canada. Les experts conviennent généralement que la qualité de l'information nationale sur l'énergie peut être améliorée, notamment sur le plan de l'accessibilité, de la cohérence, de la comparabilité, de la tenue à jour et de l'exhaustivité. La plupart des inquiétudes semblent découler d'un manque d'harmonisation entre la myriade de collecteurs de données et d'intervenants à l'échelle du pays, ainsi que des règles d'exclusivité et de confidentialité, qui limitent l'accessibilité et la transparence de certaines données. Dans certaines industries, les données sur l'énergie doivent faire l'objet d'un meilleur traitement ou d'une plus grande granularité, lorsqu'elles ne sont pas complètement absentes.

Le Canada tirerait avantage de l'établissement d'un « guichet unique », où les Canadiens, l'industrie et les décideurs auraient accès à une information régionale et nationale détaillée qui soit exacte, à jour, transparente, exhaustive, conviviale, intrinsèquement cohérente, gratuite, adaptable aux besoins des divers secteurs et à l'abri de toute influence politique. Cet objectif pourrait être atteint en utilisant les services des fournisseurs de données nationaux actuels, tels que Statistique Canada ou l'Office national de l'énergie, ou en créant une toute nouvelle agence d'information sur l'énergie indépendante du gouvernement. Dans un cas comme dans l'autre, la réforme du système canadien d'information sur l'énergie exigera une participation beaucoup plus importante du gouvernement fédéral, en collaboration avec l'industrie, le monde universitaire, la société civile, les gouvernements et communautés autochtones, ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux. Le gouvernement fédéral doit mettre

l'accent sur la production d'une information utile et concurrentielle appuyant l'évolution rapide du secteur canadien de l'énergie dans une économie mondiale fondée sur les données.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement du Canada et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada désigne un « guichet unique » d'information sur l'énergie régionale et nationale détaillée qui soit exacte, à jour, transparente, exhaustive, conviviale, intrinsèquement cohérente, gratuite, adaptable aux besoins des divers secteurs et à l'abri de toute influence politique. À cet égard, le Comité recommande que le gouvernement collabore avec l'industrie, la société civile, les établissements de recherche, les gouvernements et communautés autochtones, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, pour :

a) **évaluer la possibilité d'intégrer l'éventuel fournisseur d'information au sein d'un organisme fédéral en place, par rapport à la création d'une toute nouvelle agence canadienne d'information sur l'énergie;**

b) **veiller à ce que l'éventuel fournisseur d'information sur l'énergie soit politiquement indépendant et à ce qu'il ait le pouvoir législatif requis pour recueillir, certifier, analyser et diffuser les données sur l'énergie dans des délais concurrentiels;**

c) **établir des mesures suffisantes de protection des données sur l'énergie confidentielles ou de nature délicate obtenues du public, des entreprises privées et d'autres organisations;**

d) **incorporer les pratiques exemplaires des organismes internationaux équivalents, s'il y a lieu.**

Recommandation 2

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada collabore avec l'industrie, les établissements de recherche, les gouvernements et communautés autochtones, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de relever les lacunes dans l'information canadienne sur l'énergie et de combler ces

lacunes en offrant aux collecteurs de données concernés un soutien financier, juridique ou administratif, selon les besoins.

Recommandation 3

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral collabore avec l'industrie, la société civile, les établissements de recherche, les gouvernements et communautés autochtones, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'uniformiser les définitions, les mesures et les normes de déclaration obligatoire en matière d'énergie parmi les ordres de gouvernement et les organisations qui font rapport au Canada, et d'assurer la conformité de ces normes aux pratiques exemplaires et aux normes internationales.

REPENSER LE SYSTÈME CANADIEN D'INFORMATION SUR L'ÉNERGIE : LES MODÈLES DE COLLABORATION DANS UNE ÉCONOMIE FONDÉE SUR LES DONNÉES

A. INTRODUCTION : VALEUR DES DONNÉES SUR L'ÉNERGIE

Entre le 26 avril et le 12 juin 2018, le Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes (le Comité) a mené une étude sur la situation actuelle et future des données nationales sur l'énergie. Le Comité a entendu les témoignages de nombreux experts sur les avantages et les lacunes des systèmes canadiens d'information sur l'énergie, ainsi que sur les meilleures pratiques à adopter pour la gestion et l'analyse des données sur l'énergie. Le Comité est heureux de présenter son rapport final, lequel fait état des conclusions de l'étude et formule des recommandations à l'intention du gouvernement du Canada.

> **« Les données représentent une ressource nationale au même titre que nos ressources naturelles comme l'énergie, l'eau, les minéraux, les métaux ou le bois. Si elles sont bien développées, elles peuvent apporter une grande valeur à tous les Canadiens. »**
>
> Ian Nieboer,
> RS Energy Group

En matière d'énergie, le Canada doit pouvoir compter sur des données à jour, exactes et fiables qui servent de base à des discussions, des politiques et des décisions d'affaires fondées sur les faits en ce qui concerne le secteur de l'énergie et son incidence sur l'économie, la société et l'environnement. Une information de grande qualité dans ce domaine peut favoriser la compétitivité économique en facilitant la compréhension de la proposition de valeur du développement des ressources énergétiques et des retombées sociales et environnementales connexes, ce qui a pour effet de simplifier les décisions d'investissement, de permettre la réalisation de projets plus opportuns et écologiques,

et de renforcer la confiance du public à l'égard du mécanisme d'établissement de politiques et de prises de décisions en matière d'énergie au Canada (figure 1)[1].

Figure 1 : Contribution de l'énergie à l'économie canadienne

Source : Statistique Canada (tel que présenté dans un document au RNNR)

En raison de l'évolution rapide du secteur de l'énergie, la demande pour des données sur l'énergie canadienne augmente constamment. L'avènement et le développement de nouvelles sources d'énergie, combinés à la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone et à une plus grande participation publique aux politiques et aux décisions sur l'énergie créent une nouvelle demande en matière d'information sur l'énergie[2]. Selon Laura Oleson de Ressources naturelles Canada (RNCan) :

---

1 Comité permanent des ressources naturelles (RNNR), *Témoignages*, 1re session, 42e législature (*Témoignages*) : Greg Peterson (directeur général, Statistique de l'agriculture, de l'énergie, de l'environnement et des transports, Statistique Canada [StatCan]); Laura Oleson (directrice générale, Direction de la politique énergétique, Secteur de l'énergie, Ressources naturelles Canada [RNCan]); Jim Keating (vice-président directeur, Services corporatifs et exploitation extracôtière, Nalcor Energy); Timothy Egan (président-directeur général, Association canadienne du gaz); Judith Dwarkin (économiste en chef, RS Energy Group); Monica Gattinger (professeure, présidente d'Énergie positive, directrice de l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique, Université d'Ottawa); Ian Nieboer (directeur, RS Energy Group).

2 RNNR, *Témoignages* : Peterson (StatCan); Oleson (RNCan); Allan Fogwill (président-directeur général, Canadian Energy Research Institute [CERI]); Patricia Lightburn (directrice, Science et politique, Fondation David Suzuki); Pierre-Olivier Pineau (professeur, Gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal); Karine Péloffy (directrice générale, Centre québécois du droit de l'environnement); Benjamin Israël (analyste, Institut Pembina).

> Lorsque nous pensons à l'avenir, nous voyons de nouvelles utilisations prometteuses des données sur l'énergie qui permettent d'optimiser les processus industriels et de réduire les répercussions environnementales. Les mégadonnées permettent aux réseaux électriques intelligents d'améliorer leur efficacité et de réduire le coût de l'électricité. Dans l'exploration et la production pétrolières, les sociétés pétrolières et gazières utilisent des robots dotés d'intelligence artificielle, ce qui peut accroître la productivité tout en réduisant les risques pour les travailleurs. L'intégration de l'intelligence artificielle, de l'analyse des mégadonnées et d'autres techniques informationnelles à la manière dont nous produisons, transportons et consommons l'énergie sera déterminante pour préserver la compétitivité du secteur énergétique du Canada [...]

En 2015, l'ensemble des provinces et des territoires ont conclu un accord sur une stratégie canadienne de l'énergie, dont l'objectif 3.1 consiste à « améliorer la qualité des données sur l'énergie à l'échelle du Canada[3] ». Ce rapport a pour but de souligner l'importance de cet objectif national, et d'aider le gouvernement du Canada à orienter sa politique en lui offrant des renseignements fondés sur les témoignages d'experts de l'industrie, de la société civile, du monde universitaire, d'organisations autochtones, du secteur public et d'organismes internationaux. La section suivante présente une brève évaluation du système canadien actuel d'information sur l'énergie; sont ensuite abordées des propositions de politiques et des pratiques exemplaires pouvant être mises en place pour la gestion des données nationales sur l'énergie.

B. LE(S) SYSTÈME(S) D'INFORMATION SUR L'ÉNERGIE AU CANADA

Le Canada compte de nombreux utilisateurs et collecteurs de données sur l'énergie. Ceux-ci comprennent des décideurs et des organismes de réglementation de tous les ordres de gouvernement, des producteurs de l'industrie et des investisseurs du secteur privé, des universitaires, des gouvernements et communautés autochtones, des organisations non gouvernementales, des partenaires et organismes internationaux, ainsi que des particuliers, qui sont consommateurs et citoyens. De même, l'information canadienne sur l'énergie est un produit collectif élaboré par divers gouvernements, entreprises, établissements de recherche, services publics provinciaux et territoriaux et organisations non gouvernementales, entre autres[4].

---

3 RNNR, *Témoignages* : Fogwill (CERI).

4 RNNR, *Témoignages* : Oleson (RNCan); Gattinger (Université d'Ottawa); Peterson (StatCan); Jim Fox (vice-président, Intégration de l'information sur l'énergie et de l'analyse, Office national de l'énergie [ONE]); Keating (Nalcor Energy); Egan (Association canadienne du gaz); Francis Bradley (chef des opérations, Association canadienne de l'électricité); Dwarkin (RS Energy Group).

> **« Les gens s'engagent beaucoup plus en ce qui concerne l'énergie dans leur vie, et ils veulent de l'information sur l'énergie. »**
>
> Monica Gattinger,
> Université d'Ottawa

Au gouvernement fédéral, la plupart des données sur l'énergie canadienne proviennent des quatre ministères et organisme suivants :

- **Statistique Canada** (StatCan) recueille, compile et analyse des renseignements sur les industries et les particuliers au Canada. En vertu de la *Loi sur la statistique*, le Ministère a le pouvoir d'acquérir des données de tous les ordres de gouvernement, ainsi que de toutes les entreprises et organisations au pays. Une grande partie des données de StatCan sur l'énergie est recueillie et diffusée par le Programme de la statistique de l'énergie du Ministère, lequel s'intéresse essentiellement à la production, à la transformation, à la distribution et la consommation de l'énergie. D'autres secteurs de StatCan recueillent des renseignements sur le secteur de l'énergie, comme des statistiques sur la main-d'œuvre et des renseignements sur la science et la technologie de l'énergie[5].

- **Ressources naturelles Canada** (RNCan) a, en vertu de la *Loi sur l'efficacité énergétique*, le mandat « de fournir aux Canadiens les données sur la consommation d'énergie et de présenter un rapport au Parlement ». Le Ministère est en outre chargé de produire les présentations mensuelles et annuelles du Canada à l'Agence internationale de l'énergie (AIE), en plus de publier annuellement le *Cahier d'information sur l'énergie*, lequel « fournit de l'information clé sur l'énergie au Canada dans un format accessible à tous ». RNCan travaille de concert avec divers partenaires, dont StatCan, des organismes de réglementation et de services publics provinciaux et territoriaux, ainsi que des intervenants de l'industrie et des établissements de recherche[6].

- Le Cadre ministériel des résultats de l'**Office national de l'énergie (ONE)** précise que la cueillette, la surveillance, l'analyse et la publication de l'information sur l'énergie font partie des responsabilités fondamentales

5 RNNR, *Témoignages* : Peterson (StatCan).

6 RNNR, *Témoignages* : Oleson (RNCan).

de l'organisme. Bien que certaines données soient recueillies directement par l'ONE, la plupart proviennent d'organismes fédéraux et provinciaux ou sont obtenues de tiers, au besoin. L'ONE utilise les données sur l'énergie pour produire des rapports sur divers sujets liés à l'énergie, y compris l'*Aperçu du marché* à court terme et le document annuel de perspectives énergétiques à long terme intitulé *Avenir énergétique du Canada*[7].

- Les rapports et inventaires nationaux d'**Environnement et Changement climatique Canada** (ECCC) comprennent des renseignements concernant le secteur de l'énergie – comme l'Inventaire des sources et puits de gaz à effet de serre du Canada, l'Inventaire des émissions de polluants atmosphériques et l'Inventaire des émissions de carbone noir. Le Ministère recueille certaines de ses propres données – notamment par l'entremise du Programme de déclaration des gaz à effet de serre – et utilise des statistiques et des prévisions sur l'énergie produites par StatCan et l'ONE. Au besoin, ECCC consulte aussi les provinces, les territoires et d'autres entités[8].

Le gouvernement du Canada a un plan de données ouvertes qui aide à orienter l'élaboration de politiques sur les données énergétiques et l'échange de renseignements. Selon Pippa Feinstein de Lake Ontario Waterkeeper, le plan prévoit un engagement « à élargir et à améliorer les données ouvertes dans l'ensemble des services publics fédéraux en accordant une attention particulière au secteur de l'extraction, aux activités scientifiques fédérales et aux données géospatiales ». En outre, le Canada travaille de concert avec des partenaires et organismes internationaux sur des projets d'échange de renseignements dans le domaine de l'énergie. À titre d'exemple récent, mentionnons l'initiative Coopération nord-américaine en matière d'information sur l'énergie qui, selon M^me^ Oleson, a donné lieu à la création de la « première carte commune d'approvisionnement énergétique et d'infrastructure en Amérique du Nord ».

---

7 Document présenté au RNNR par l'ONE, intitulé *Allocution d'ouverture*.

8 RNNR, *Témoignages* : Jacqueline Goncalves (directrice générale, Sciences et évaluation des risques, Environnement et Changement climatique Canada [ECCC]); Derek Hermanutz (directeur général, Diction de l'analyse économique, ECCC).

> **« L'organisation de cette information [sur l'énergie] est importante, autrement nous risquons d'être un pays riche en données, mais pauvre en information. »**
>
> Greg Peterson,
> Statistique Canada

Dans ses recommandations internationales en matière de statistiques sur l'énergie, la Commission de statistique des Nations Unies présente des pratiques exemplaires et des principes pour l'information sur l'énergie, dont les suivants : pertinence et exhaustivité, opportunité et ponctualité, exactitude et fiabilité, cohérence et comparabilité, accessibilité et clarté, et indépendance politique[9]. Les témoins s'accordent généralement à dire que le système d'information canadien sur l'énergie pourrait être amélioré selon ces principes. Par exemple, les observations suivantes ont été faites au Comité :

- **Les données canadiennes sur l'énergie, bien qu'abondantes, peuvent être difficiles à parcourir, à interpréter et à vérifier, particulièrement pour les non-spécialistes**[10]. Alan Fogwill, du Canadian Energy Research Institute (CERI), a expliqué que la « production d'un ensemble de données complet requiert d'examiner jusqu'à 20 sources de publication, grandes et petites, ce qui dépasse les ressources et l'expertise de la plupart des intervenants ». Un sondage mené par le CERI a révélé que le niveau de confiance des intervenants diffère selon la source de l'information canadienne sur l'énergie : les niveaux de confiance sont de 67 % pour les organismes gouvernementaux, de 17 % pour les gouvernements, de 50 % pour les experts de l'économie et les universitaires, et de 42 % pour les associations de l'industrie (figure 2).

---

9 RNNR, *Témoignages* : Gattinger (Université d'Ottawa).

10 RNNR, *Témoignages* : Bruce Cameron (conseiller principal et consultant, Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain [QUEST]); Kevin Birn (directeur, Énergie,IHS Markit); Keating (Nalcor Energy); Gonçalves (ECCC); Peterson (StatCan); David Layzell (professeur et directeur, Canadian Energy Systems Analysis Research [CESAR]); Ethan Zindler (chef de section Amériques, Bloomberg New Energy Finance [Bloomberg]); Fogwill (Canadian Energy Research Institute); Bruce Lourie (président, Fondation Ivey, Toronto); Pineau (HEC Montréal); Kathleen Vaillancourt (présidente, ESMIA consultants inc., et représentante, Académie canadienne du génie); Bill Eggerston (directeur général, Association canadienne des énergies renouvelables); Israël (Institut Pembina); Gattinger (Université d'Ottawa); Maike Luiken (présidente, IEEE Canada); Fox (ONE); Oleson (NRCan); Layzell (CESAR); Greg Abbott (vice-président, opérations des marchés, Intercontinental Exchange, ICE NGX); Lightburn (Fondation David Suzuki); Nieboer (RS Energy Group); Joy Romero (vice-présidente, Ressources naturelles du Canada limitée, et présidente, Réseau d'innovation en ressources propres[RIRP]); Dwarkin (RS Energy Group).

Figure 2 : Niveau de confiance des intervenants à l'égard des divers producteurs d'information sur l'énergie au Canada

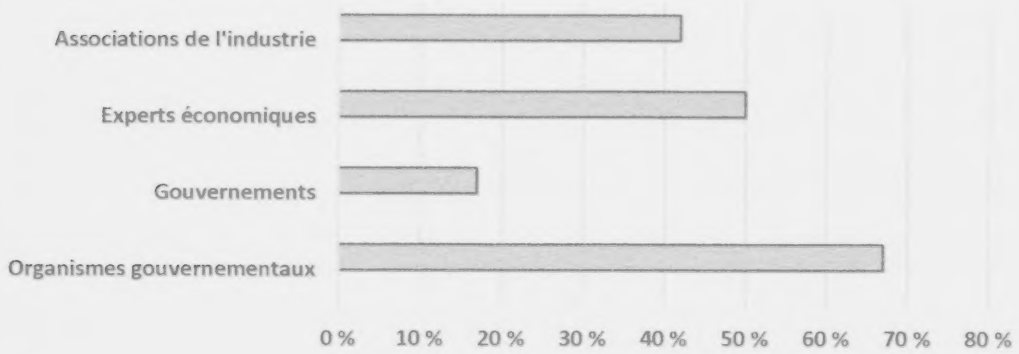

Source : Canadian Energy Research Institute (tel que présenté dans RNNR, *Témoignages*).

- **En matière de données, les évaluations, les définitions, les outils de politiques et les normes d'établissement de rapports varient selon les gouvernements et les fournisseurs d'information au Canada, ce qui entraîne des problèmes d'uniformité limitant la cohérence et l'utilisabilité de certaines données nationales et pouvant nuire à la capacité de reconnaître les sources officielles ou correctes**[11]. Sur les 26 indicateurs évalués par le CERI à partir de diverses sources, 42 % affichaient un écart de valeur d'au moins 10 %. Qui plus est, selon Monica Gattinger, de l'Université d'Ottawa, il y a, dans diverses organisations, « des montagnes de données qui ne sont pas transformées en information », en raison notamment de lacunes dans la coordination et l'harmonisation des données.

- **Les données canadiennes sur l'énergie sont habituellement communiquées entre 12 et 18 mois après la fin de l'année, un délai qui peut atteindre cinq ans dans certains cas. Ces décalages sont jugés trop longs pour une économie dynamique où la demande d'information en temps réel croît constamment**[12]. Joy Romero, du Réseau d'innovation en ressources propres, a indiqué que l'absence de données en temps réel

11 *Ibid.*

12 RNNR, *Témoignages* : Fogwill (CERI); Duncan Millard (statisticien en chef et chef du Energy Data Centre, Agence internationale de l'énergie [AIE]); Cameron (QUEST); Partrick DeRochie (responsable du programme climat et énergie, Protection environnementale); Israël (Institut Pembina); Lightburn (Fondation David Suzuki); Romero (RIRP); Donald Mustard (chercheur); Dwarkin (RS Energy Group).

est particulièrement problématique pour l'écosystème de l'innovation au Canada, déclarant que le Canada a besoin d'une plateforme de communications qui permet d'« effectuer des recherches en temps réel, une plateforme qui analyse les données et qui met en relation toutes les supergrappes et tous les innovateurs afin de brosser un portrait global de l'innovation au Canada ».

- **Les chercheurs sont parfois incapables d'accéder aux documents d'origine des analyses nationales sur l'énergie en raison des règles en matière d'exclusivité ou de confidentialité**[13]. Selon l'Académie canadienne du génie, certains modèles de données appartiennent en exclusivités à des sociétés d'experts-conseils et seuls les clients qui paient peuvent y accéder; d'autres sont exclusives à des organismes gouvernementaux qui n'ont pas le mandat d'offrir accès et soutien à toutes les parties intéressées. Greg Peterson, de StatCan, a expliqué que le secteur de l'énergie est dominé par un petit nombre d'acteurs importants, ce qui « entraîne des questions de suppression de données afin de protéger la confidentialité des répondants individuels ». Patrick Brown, d'Hydro Ottawa, a fait observer que les questions de confidentialité surviennent « d'abord et avant tout lorsqu'il s'agit de renseignements sur les clients ».

- **Certaines données canadiennes sur l'énergie sont incomplètes ou manquantes.** Une étude du CERI a révélé que seuls 38 % des 189 indicateurs potentiels de l'énergie sont établis au Canada. Voici des exemples de domaines de l'énergie qui doivent être mieux traités :

    - les technologies nouvelles et les nouveaux services énergétiques, notamment en ce qui concerne les secteurs de la biomasse et des nouvelles énergies renouvelables comme la géothermie et la technologie solaire photovoltaïque[14];

---

13 RNNR, *Témoignages* : Pippa Feinstein (avocate, Lake Ontario Waterkeeper); Bradford Griffin (Canadian Energy and Emissions Data Centre [CEEDC]); Romero (RIRP); Vaillancourt (Académie canadienne du génie); Péloffy (Centre québécois du droit de l'environnement); Cameron (QUEST); Lourie (Fondation Ivey); Académie canadienne du génie (mémoire).

14 RNNR, *Témoignages* : Fogwill (CERI); Pineau (HEC Montréal); Cameron (QUEST); Eggerston (Association canadienne des énergies renouvelables); Fox (ONE); Peterson (StatCan); Patrick Bateman (directeur, Association des industries solaires du Canada, Conseil canadien sur l'électricité renouvelable [CanCORE]); Gonçalves (ECCC); Israël (Institut Pembina); Vaillancourt (Académie canadienne du génie); Lightburn (Fondation Suzuki); Alison Thompson (présidente du conseil d'administration, Canadian Geothermal Energy Association).

- le stockage de pétrole et de gaz, la production de produits raffinés, les transferts interprovinciaux, les exportations et les modes de transport[15];
- les habitudes de consommation finale et d'économie d'énergie, particulièrement pour le secteur de l'électricité, où les données économiques sectorielles sont généralement absentes[16];
- les indicateurs socioéconomiques – à savoir l'information sur les ménages à faible revenu qui vivent dans la pauvreté énergétique[17] et les femmes autochtones qui, selon Myriam Landry, de Femmes autochtones du Québec, « bénéficient le moins des retombées économiques de tels projets [énergétiques] [...] et [qui] feront face aux répercussions négatives les plus directes »;
- les flux d'énergie et de carbone dans les autres secteurs économiques (p. ex., foresterie et agriculture)[18].

La majeure partie du développement des ressources étant de compétence provinciale, la réévaluation du système d'information sur l'énergie du Canada a pris la forme d'un projet intergouvernemental. Selon M^me^ Oleson, le gouvernement fédéral participe à des discussions avec les provinces et les territoires sur la façon d'améliorer plus largement les données sur les ressources naturelles du Canada, y compris sur des sujets encore plus vastes, comme le type de données dont le gouvernement a besoin. À cet égard, elle est d'avis que les changements au système d'information canadien sur l'énergie « seraient pertinents dans le cadre d'une stratégie nationale globale sur les données ». Par ailleurs, M. Peterson a indiqué au Comité que StatCan a entrepris une initiative de modernisation qui met davantage l'accent sur la collaboration et les partenariats, déclarant que le Canada doit adopter « une approche plus intégrée à l'égard des

---

15 RNNR, *Témoignages* : Abha Bhargava (directrice, Intégration de l'énergie, ONE); Egan (Association canadienne du gaz); Birn (IHS Markit); Millard (AIE); Vaillancourt (Académie canadienne du génie); DeRochie (Protection environnementale).

16 RNNR, *Témoignages* : John Conti (administrateur adjoint, U.S. Energy Information Administration [U.S. EIA]); Eggerston (Association canadienne pour les énergies renouvelables); Zindler (Bloomberg);; Luiken (IEEE); Bateman (CanCORE); Académie canadienne du génie (mémoire).

17 RNNR, *Témoignages* : Theresa McClenaghan (directrice générale et conseillère juridique, Association canadienne du droit de l'environnement).

18 RNNR, *Témoignages* : Layzell (CESAR); Péloffy (Centre québécois du droit de l'environnement).

données, en profitant de ces nouvelles sources d'information qui deviennent disponibles et en trouvant des mécanismes pour les rassembler ».

C. VERS UN GUICHET UNIQUE DE L'ÉNERGIE AU CANADA

Les consultations en personne et en ligne tenues par le Conseil Génération Énergie de RNCan ont révélé que les Canadiens souhaitent l'établissement d'un « guichet unique où ils pourraient obtenir de l'information fiable et objective » sur l'énergie au Canada. En outre, le comité d'experts sur la modernisation de l'Office national de l'énergie envisage la création d'une « nouvelle Agence canadienne de l'information sur l'énergie indépendante, séparée à la fois des fonctions stratégiques et réglementaires et qui serait responsable de présenter aux décideurs et au public des données, de l'information et des analyses essentielles sur l'énergie[19] ».

> **« Les bons systèmes de données sont ciblés; ils ne recueillent que les données nécessaires et en maximisent l'utilisation afin qu'elles ne soient recueillies qu'une fois et servent souvent. »**
>
> Duncan Millard,
> Agence internationale de l'énergie

Plusieurs témoins appuient l'idée d'une agence de l'information sur l'énergie indépendante au Canada. Certains ont dit au Comité que, de concert avec les fournisseurs de données actuels et les intervenants de l'énergie, une telle agence devrait être chargée de recueillir, certifier, analyser et communiquer une information régionale et nationale détaillée qui soit exacte, à jour, transparente, exhaustive, conviviale, intrinsèquement cohérente, gratuite, adaptable aux besoins des divers secteurs et à l'abri de toute influence politique. À cet égard, cette agence viserait les objectifs suivants :

- rationaliser la collecte des données en établissant des définitions et des normes d'établissement de rapports communes;
- alléger le fardeau administratif des organisations qui font rapport en recueillant l'information une seule fois et en la présentant ensuite en un seul endroit où tous pourront en profiter;

19 RNNR, *Témoignages* : Oleson (RNCan); Dusyk (Institut Pembina).

- uniformiser les règles du jeu pour les utilisateurs de données en offrant gratuitement une information de grande qualité sur l'énergie;
- établir des mesures de protection des données sur l'énergie confidentielle ou de nature délicate obtenues du public, des entreprises privées et d'autres organisations;
- offrir, en matière d'énergie, des rapports et des outils d'analyse de données faisant autorité afin de faciliter la prise de décisions fondées sur les faits et d'améliorer les connaissances du public à l'égard de l'énergie – y compris des rapports trimestriels et des scénarios prévisionnels sur l'approvisionnement, la demande et les sources énergétiques, la consommation en aval et le commerce, tant interprovincial qu'international, ainsi que de l'information sur les aspects socioéconomiques et environnementaux de l'énergie au Canada (p. ex., les effets sur les changements climatiques, les données pancanadiennes sur la pauvreté énergétique et l'information sur l'énergie concernant les peuples autochtones spécifiquement);
- assumer un rôle actif dans le processus décisionnel en matière d'énergie en conseillant les ministères et organismes gouvernementaux sur demande et en permettant à des experts de comparaître en tant que témoins au cours des audiences sur les projets énergétiques[20].

Des témoins ont indiqué au Comité que l'agence de l'information sur l'énergie envisagée devrait travailler en partenariat avec les ministères fédéraux concernés, à savoir StatCan et RNCan, ainsi qu'avec les gouvernements et communautés autochtones, les gouvernements provinciaux et territoriaux, le secteur privé et les autres groupes responsables de données sur l'énergie et organismes d'intérêt public au Canada[21]. Par exemple, Francis Bradley, de l'Association canadienne de l'électricité, a recommandé que l'agence établisse des ententes de partenariat et de partage d'information avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en précisant que « Statistique Canada serait sa source principale

---

20 RNNR, *Témoignages* : Bradley (Association canadienne de l'électricité); Pineau (HEC Montréal); Conti (U.S. EIA); Keating (Nalcor Energy); Mustard (chercheur); Vaillancourt (Académie canadienne du génie); Cameron (QUEST); Egan (Association canadienne du gaz); Dusyk (Institut Pembina); Feinstein (Lake Ontario Waterkeeper); DeRochie (Protection environnementale); Péloffy (Centre québécois du droit de l'environnement); McClenaghan (Association canadienne du droit de l'environnement); Romero (Réseau d'innovation en ressources propres); Lightburn (Fondation Suzuki); Dwarkin (RS Energy Group); Layzell (CESAR); Bateman (CanCORE).

21 RNNR, *Témoignages* : Bradley (Association canadienne de l'électricité); Layzell (CESAR); Fogwill (CERI); Lourie (Fondation Ivey); Dusyk (Institut Pembina); Mustard (chercheur); Feinstein (Lake Ontario Waterkeeper); Lightburn (Fondation Suzuki); Gattinger (Université d'Ottawa); Pineau (HEC Montréal); DeRochie (Protection environnementale).

de données sur l'énergie, ou alors cette agence assumerait elle-même cette fonction ». De même, David Layzell, de CESAR, a déclaré que cette agence doit être étroitement associée aux ministères qui ont la responsabilité de recueillir des données sur l'énergie; « [s]a structure de gouvernance doit faire une place aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux groupes industriels qui fournissent des données, ainsi qu'aux organisations qui utiliseront ces données ».

On a aussi indiqué au Comité qu'une agence de l'information sur l'énergie pourrait être intégrée à des organismes fédéraux existants, notamment StatCan et l'ONE[22]. Judith Dwarkin, de RS Energy Group, a fait observer que la création d'une nouvelle agence pourrait coûter cher, indiquant que l'ONE, qui possède des « tonnes de données », « a déjà commencé à constituer ce qui pourrait ressembler à une base de données nationales sur l'énergie ». Afin de déterminer si une agence d'information sur l'énergie devrait être intégrée à un organisme fédéral en place, ou être constituée en tant qu'organisme distinct, le gouvernement devrait tenir compte des facteurs suivants, entre autres éléments : le coût, l'indépendance politique, la facilité de transition, l'expertise et les mandats déjà en place, ainsi que la confiance publique accrue dont jouissent les organismes indépendants.

Les témoins ont cité plusieurs modèles internationaux dont on pourrait s'inspirer pour réformer le système canadien d'information sur l'énergie – notamment l'Energy Information Administration (EIA) des É.-U., Statistics Norway et le Committee on Climate Change du R.-U[23]. Selon John Conti, de l'EIA, la plupart de ses utilisateurs de données avancées consultent le site Web de l'EIA et en retirent 80 % des données dont ils ont besoin chaque semaine, ce qui témoigne des synergies et des économies d'échelles que l'on peut réaliser avec un organisme national de l'énergie. Pierre-Olivier Pineau, de HEC Montréal, a souligné que la Norvège, grand producteur d'énergie dans un climat nordique, serait une bonne source d'inspiration pour le Canada. En plus de recueillir des statistiques, l'équivalent norvégien de StatCan mène des recherches et informe le gouvernement, la communauté d'investisseurs et les usagers sur l'utilisation, la production et la transformation de l'énergie en Norvège.

Bien que la réforme du système d'information sur l'énergie du Canada ne parte pas de zéro, les témoins ont indiqué au Comité que l'opération doit faire l'objet d'une « attention beaucoup plus importante », compte tenu de l'évolution rapide dans le

---

22 RNNR, *Témoignages* : Peterson (StatCan); Dusyk (Institut Pembina).

23 RNNR, *Témoignages* : Fogwill (CERI); DeRochie (Protection environnementale); Dwarkin (RS Energy Group); Zindler (Bloomberg); Birn (IHS Markit); Mustard (chercheur); Lourie (Fondation Ivey); Péloffy (Centre québécois du droit de l'environnement).

secteur de l'énergie et de la dynamique complexe de la demande et de l'approvisionnement en données à l'ère numérique. Selon M^me^ Gattinger, les réformes doivent tenir compte des besoins à long terme et doivent chercher « à maintenir l'expertise existante, à miser sur cette expertise et à adapter le système canadien aux circonstances locales du pays ». Elle précise en outre que le Canada doit accorder la priorité à l'information, et non pas seulement aux données : « Les données sont essentielles, mais ce qui prime, c'est transformer les données en information à la fois pertinente et accessible. »

ANNEXE A
LISTE DES TÉMOINS

Organismes et individus	Date	Réunion
Ministère de l'Environnement	2018/04/24	92
Derek Hermanutz, directeur général Direction de l'analyse économique, direction générale de la politique stratégique		
Jacqueline Gonçalves, directrice générale Sciences et évaluation des risques		
Ministère des Ressources naturelles	2018/04/24	92
Drew Leyburne, directeur général Direction de la politique stratégique, Secteur de la politique stratégique et des résultats		
Laura Oleson, directrice générale Direction de la politique énergétique, Secteur de l'énergie		
Office national de l'énergie	2018/04/24	92
Abha Bhargava, directrice Équipe de l'intégration énergétique		
Jim Fox, vice-président Intégration de l'information sur l'énergie et de l'analyse		
Statistique Canada	2018/04/24	92
René Beaudoin, directeur adjoint Division des statistiques de l'environnement, de l'énergie et des transports		
Greg Peterson, directeur général Statistique de l'agriculture, de l'énergie, de l'environnement et des transports		
Canadian Energy and Emissions Data Centre	2018/04/26	93
Bradford Griffin, directeur exécutif		
Canadian Energy Systems Analysis Research	2018/04/26	93
David Layzell, professeur et directeur		
Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain	2018/04/26	93
Bruce Cameron, conseiller principal et consultant		
Tonja Leach, directrice générale Opérations et services		

Organismes et individus	Date	Réunion
Conseil canadien sur l'électricité renouvelable	2018/05/01	94
Patrick Bateman, directeur Association canadienne de l'industrie solaire		
John Drexhage, expert-conseil		
IHS Markit	2018/05/01	94
Kevin Birn, directeur, énergie		
Nalcor Energy	2018/05/01	94
Jim Keating, vice-président directeur Services corporatifs et exploitation extracôtière		
Agence internationale de l'énergie	2018/05/03	95
Duncan Millard, statisticien en chef et chef du energy data centre		
Association canadienne de l'électricité	2018/05/03	95
Francis Bradley, chef des opérations		
Patrick Brown, gestionnaire Politique de réglementation et recherche, Hydro Ottawa		
Association canadienne du gaz	2018/05/03	95
Paul Cheliak, vice-président Affaires gouvernementales et réglementaires		
Timothy Egan, président-directeur général		
U.S. Energy Information Administration	2018/05/03	95
John Conti, administrateur adjoint		
À titre personnel	2018/05/08	96
Donald Mustard, chercheur		
Canadian Energy Research Institute	2018/05/08	96
Allan Fogwill, président-directeur général		
Fondation Ivey	2018/05/08	96
Bruce A. Lourie, président		
Institut Pembina	2018/05/08	96
Nichole Dusyk, boursière de recherches postdoctorales Politique fédéral		
Benjamin Israël, analyste		

Organismes et individus	Date	Réunion
À titre personnel	2018/05/22	97
Pierre-Olivier Pineau, professeur titulaire Gestion du secteur de l'énergie		
Association canadienne du droit de l'environnement	2018/05/22	97
Theresa McClenaghan, directrice exécutive et conseillère juridique		
Académie canadienne du génie	2018/05/24	98
Kevin Goheen, directeur exécutif		
Kathleen Vaillancourt, présidente de esmia consultants inc.		
Centre québécois du droit de l'environnement	2018/05/24	98
Karine Péloffy, directrice générale		
Protection environnementale Canada	2018/05/24	98
Patrick DeRochie, responsable du programme climat et énergie		
Réseau d'innovation en ressources propres	2018/05/24	98
Joy Romero, présidente et vice-présidente de resources naturelle du canada limitée		
Association canadienne pour les énergies renouvelables	2018/05/29	99
Bill Eggertson, directeur exécutif		
Canadian Geothermal Energy Association	2018/05/29	99
Zach Harmer, directeur des opérations		
Alison Thompson, présidente du conseil d'administration		
Lake Ontario Waterkeeper	2018/05/29	99
Pippa Feinstein, avocate		
Femmes autochtones du Québec inc.	2018/05/31	100
Myriam Landry, coordonnatrice Environnement et développement durable		
David Suzuki Foundation	2018/05/31	100
Patricia Lightburn, directrice Science et politique		
Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain	2018/05/31	100
Bruce Cameron, conseiller principal et consultant		
Tonja Leach, directrice générale Opérations et services		

Organismes et individus	Date	Réunion
À titre personnel	2018/06/05	101
Monica Gattinger, professeure, présidente d'énergie positive directrice de l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique, Université d'Ottawa		
Intercontinental Exchange - ICE NGX	2018/06/05	101
Greg Abbott, vice-président Opérations de marché		
Steve Lappin, président et chef des opérations		
Rajeeve Thakur, avocat général et chef de la conformité		
RS Energy Group	2018/06/05	101
Judith Dwarkin, économiste en chef		
Ian Nieboer, directeur		
Bloomberg New Energy Finance	2018/06/07	102
Ethan Zindler, chef de section amériques		
IEEE Canada	2018/06/07	102
Maike Luiken, présidente		
Zoran Stojanovic, directeur Système d'information, London Hydro		
Ministère de l'Environnement	2018/06/07	102
Derek Hermanutz, directeur général Direction de l'analyse économique, direction générale de la politique stratégique		
Dominique Blain, directrice Inventaires et rapports sur les polluants		
Jacqueline Gonçalves, directrice générale Sciences et évaluation des risques		
Statistics Canada	2018/06/07	102
Greg Peterson, directeur général Statistique de l'agriculture, de l'énergie, de l'environnement et des transports		
René Beaudoin, directeur adjoint Division des statistiques de l'environnement, de l'énergie et des transports		

ANNEXE B
LISTE DES MÉMOIRES

Organismes et individus

Académie canadienne du génie

Canadian Geothermal Energy Association

Centre de la sécurité des télécommunications

IEEE Canada

Institut Pembina

Service canadien du renseignement de sécurité

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions nos 92 à 103, 107 et 108) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
James Maloney

Opinion supplémentaire du Nouveau Parti démocratique

Le marché mondial de l'énergie connaît une évolution rapide alors que les pays du monde entier font la transition vers un avenir énergétique à faible teneur en carbone. Afin que le Canada participe à ce changement et qu'il en bénéficie, il nous faut avoir accès en temps opportun aux meilleurs renseignements et données scientifiques. La présente étude a marqué une étape importante de ce processus, et les néo-démocrates ont travaillé avec leurs collègues libéraux et conservateurs du Comité des ressources naturelles de façon constructive et collégiale pour s'assurer d'offrir ces outils à l'ensemble des Canadiens, des intervenants et des membres de l'industrie. En conséquence, nous estimons que le rapport produit reflète grandement nos préoccupations communes dans ce dossier important.

Cependant, nous estimons que certains secteurs requièrent une réponse plus énergique ou une attention accrue. C'est particulièrement le cas de l'orientation que prend le gouvernement quant à la façon dont les données sur l'énergie sont recueillies, stockées, analysées, utilisées et, au bout du compte, mises à la disposition de tous les utilisateurs potentiels. Dans le cadre de l'étude, il est clairement ressorti des témoignages que le système canadien actuel de données sur l'énergie est inadéquat, de sorte que nombre d'utilisateurs doivent s'en remettre aux données de sources étrangères pour essayer de planifier les besoins énergétiques du Canada. Il est probable que l'exemple qui illustre le mieux l'état actuel de notre régime de données sur l'énergie soit celui qu'a donné le professeur Pierre-Olivier Pineau, qui a affirmé ce qui suit devant le comité :

> « Si vous vous adressez à Statistique Canada pour obtenir des microdonnées, c'est l'enfer. Il y a deux ans, j'ai demandé que l'on me fournisse des microdonnées pour permettre à mes étudiants de travailler sur de vraies données canadiennes. Je croyais que le temps était venu pour eux de travailler avec des données canadiennes et de délaisser un peu les données américaines avec lesquelles ils travaillaient toujours, leur facilité d'accès aidant. Après m'être astreint à une paperasse considérable et après avoir signé une entente de confidentialité, j'ai reçu un CD-ROM où étaient gravées les données demandées, mais elles étaient moins intéressantes que leurs équivalentes étatsuniennes. En fin de compte, nous avons bel et bien utilisé ces données dans mon cours, mais disons qu'elles n'étaient pas d'un accès convivial. Il y a beaucoup d'obstacles à surmonter. Pour les données américaines, il suffit de se rendre sur le site Web et de les télécharger. Pour les données de Statistique Canada, il faut leur écrire un courriel. Ils vous envoient une lettre. Vous devez lire l'entente, la signer et la retourner à Statistique Canada. Enfin, on vous envoie un DVD ou un CD-ROM contenant les données demandées. »

Nous sommes d'avis que cette situation est troublante et qu'il faut y remédier sans tarder. Comme nous le voyons depuis de nombreuses années à la grandeur du Canada, les gens font moins confiance que jamais au système que nous avons pour évaluer et approuver des projets d'envergure au pays. Un thème qui ressort de part et d'autre d'un projet est celui que les gens

n'estiment pas que l'on prenne des décisions éclairées en se fondant sur les renseignements les plus neutres et les meilleurs qu'on puisse trouver. Nous croyons qu'une agence d'information sur l'énergie adéquate est essentielle pour rétablir la confiance en ce système défectueux, car elle permettrait la transmission de détails et de faits importants provenant d'une source neutre et fiable d'une façon qui soit accessible et utile à tous les utilisateurs.

Dans son témoignage devant le comité, Monica Gattinger, professeure à l'Université d'Ottawa, a bien fait valoir cet argument lorsqu'elle a affirmé ce qui suit :

> « Prenons l'exemple d'un organisme de réglementation, qu'il s'agisse de l'ONE ou de n'importe quel autre organisme de réglementation fédéral ou provincial. Du point de vue du public, ce sont des organisations qui ont principalement pour mandat d'approuver ou de rejeter les projets. Si les mêmes organisations étaient aussi responsables de créer de l'information sur l'énergie, cela les placerait-il en quelque sorte en situation de conflits d'intérêts?
>
> « Si nous voulons d'une organisation qui agira proactivement, qui pourrait par exemple diffuser de l'information sur la sûreté des pipelines ou des navires-citernes, cette information sera-t-elle considérée crédible et impartiale par le public si elle a également la responsabilité d'évaluer les projets proposés dans le secteur? C'est le genre de question que j'aimerais voir le Comité étudier très attentivement.
>
> « Je pense que ce serait la même chose si l'on confiait cette tâche à un ministère de l'énergie, par exemple, puisqu'il fait partie du mandat de tout ministère de l'énergie de favoriser le développement de ce secteur industriel. Encore là, du point de vue du public, cela pourrait sembler nuire à l'aptitude de l'organisation de diffuser de l'information neutre, impartiale, indépendante et pondérée sur l'énergie.
>
> « Je terminerai en disant que je comprends la difficulté d'engager autant de dépenses supplémentaires, mais j'invite aussi le Comité à tenir très sérieusement compte des coûts de la mise en place d'un système qui ne serait pas jugé crédible et indépendant par toutes les parties en matière d'énergie. »

Ce n'est pas d'hier que les néo-démocrates demandent au gouvernement fédéral d'assurer que les processus adéquats soient en place pour évaluer les projets d'envergure comme celui de l'oléoduc d'agrandissement du réseau de Trans Mountain. Des renseignements fiables et accessibles à toutes les parties concernées sont primordiaux pour bien évaluer ces projets. Il est extrêmement difficile de déclarer qu'un projet est dans l'intérêt national lorsqu'on ne dispose tout simplement pas de « l'information neutre, impartiale, indépendante et pondérée sur l'énergie » nécessaire pour arrêter cette décision.

Compte tenu de ce qui précède, nous croyons que la première recommandation de ce rapport ne va simplement pas assez loin. Nous sommes d'avis que la meilleure façon pour le gouvernement de procéder est de créer une agence d'information sur l'énergie entièrement

indépendante pour le Canada. Nous estimons que le témoignage reflète le fait que, bien que les organismes actuels aient l'expertise et la capacité voulues pour assurer nombre de ces fonctions, ils n'ont simplement pas l'autonomie requise sur le plan politique ou la confiance nécessaire du public pour avoir la meilleure incidence et donner les meilleurs résultats aux Canadiens. Allan Fogwill, président de l'Institut canadien de recherche énergétique, a témoigné devant le comité concernant les questions entourant la structure potentielle de cet organe et l'importance de son indépendance. Il a déclaré ce qui suit :

> « Un tel modèle pourrait fonctionner, mais le problème est double: dans un premier temps, en raison de la structure de financement, l'organisme est toujours redevable à une tierce partie. Peu importe l'organisation pour laquelle vous travaillez, on sait toujours d'où vient l'argent et on veut toujours s'assurer de ne pas mordre la main qui nous nourrit. Si les fonds étaient bien établis et sûrs, alors l'entité jouirait d'une indépendance en ce sens.
>
> « L'Energy Information Administration des États-Unis en est un exemple. Elle a été créée dans les années 1970, et différentes parties se sont attaquées à elle, en ce qui a trait tant à la législation, qu'à des questions budgétaires, mais les attaques sont restées vaines. On peut s'attaquer au financement d'une organisation; c'est donc là l'un des aspects.
>
> « L'autre aspect, c'est la fonction de secrétariat, parce que ces employés peuvent être choisis par une autre entité, et elle choisira des personnes aux vues similaires aux siennes. Je ne dis pas que c'est ce qui arrive, mais l'occasion est là.
>
> « Si c'est possible, alors d'autres personnes se pencheront sur la question et diront qu'il y a un problème de crédibilité. Il y a un problème de crédibilité lié au budget et à la dotation. »

Nous croyons que, bien que nous prenions le temps de créer un centre de données sur l'énergie nationale, nous devons réussir du premier coup. Selon nous, il nous faut créer une agence entièrement indépendante et ne pas nous borner à l'annexer à un ministère fédéral existant. Nous estimons qu'une nouvelle agence pleinement autonome permettra non seulement d'obtenir les meilleurs résultats concernant la collecte et l'analyse adéquates des données sur l'énergie et la facilité d'y accéder et de les utiliser, mais que son indépendance contribuera aussi à rétablir la confiance du public à l'égard du processus de réglementation de l'énergie au Canada.

Nous comprenons que le fait d'opter pour cette approche pourrait coûter plus cher que prévu au départ, mais comme Monica Gattinger l'a fait remarquer, nous devons penser aux « coûts de la mise en place d'un système qui ne serait pas jugé crédible et indépendant par toutes les parties en matière d'énergie ». Nous croyons que, dans le contexte actuel, il faudra engager plus de dépenses initiales que prévu et que, grâce aux erreurs commises par les gouvernements

précédents, c'est un coût qui est non seulement justifié, mais qui est aussi tout à fait nécessaire pour pouvoir obtenir les meilleurs résultats possibles à cet égard.